

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ



Préambule :

Les premiers mois de 2025 auront une nouvelle fois montrées que nos connaissances passées sur les crues sont en évolution.

Ainsi, entre le 15 janvier et le 30 janvier, deux crues de retour 20ans ont eu lieu. Cette répétition d'événements particuliers n'avait jamais été enregistrée aux stations de mesures.

L'efficacité des zones d'expansion des crues a été importante permettant sur l'ensemble du bassin de stocké plus de 4millions de mètre cube d'eau dans le lit majeur.

Une nouvelle fois, l'utilisation de nos zones humides, prairiales et de bois a permis de protéger nombre d'habitations.

Cependant, quelques quartiers ont été impactés, montrant la nécessité de continuer à restaurer les zones humides et leurs relations avec les cours d'eau.

Ce rapport d'activité va une nouvelle fois mettre en lumière l'ensemble des actions portées par l'ensemble de l'équipe du SIVT en relation avec nos partenaires.

Travaux de restauration de continuité écologique et de cours d'eau, actions de lutte contre l'érosion des sols, de restauration de zones humides ou d'animations pour les scolaires ont une nouvelles fois été réalisées sur l'ensemble du bassin.

Très proches des riverains et des milieux aquatiques, les techniciens auront tout au long de l'année parcourus le bassin afin de continuer à faire sortir de terre des projets réfléchis et partagés avec l'ensemble des propriétaires privés et publics.

Moins visibles mais extrêmement importants, plusieurs dossiers (PAPI, CT, EPAGE) impactant la vie du SIVT ont été achevés en 2025.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités un résumé des actions effectuées en 2025 par l'équipe du SIVT.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président


VANDE BURIE Jean-Louis



Sommaire :

<i>Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :</i>	4
<i>Présentation du réseau hydrographique du Thérain :</i>	3
<i>Bilan financier 2025 :</i>	5
<i>Actions rivières :</i>	6
1. Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration : ...	6
2. Mise en œuvre des actions du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :	6
3. Suivi écologique sur les cours d'eau	19
4. Accueil de stagiaires	19
<i>Actions zones humides :</i>	21
1. Restauration de zones humides et entretien de la végétation :	21
2. Valorisation pédagogique des zones humides	22
3. Suivi hydrologique, faunistique et floristique des zones humides restaurées.	23
<i>Actions de lutte contre l'érosion par ruissellement :</i>	25
<i>Animations</i>	31
<i>Contrat de Territoire et SAGE</i>	33

Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :

Depuis le 9 mars 2026, le SIVT porte les compétences GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant et la compétence ruissellement sur les territoires de la CC du Pays de Bray, la CC Picardie Verte, la CC des Sablons, la CC des 4 Rivières (76) et la CC Thelloise.

Le SIVT regroupe, pour une gestion globale et cohérente de la rivière le Thérain 9 EPCI pour un linéaire de 565 km de cours d'eau en gestion sur le territoire de 175 communes.

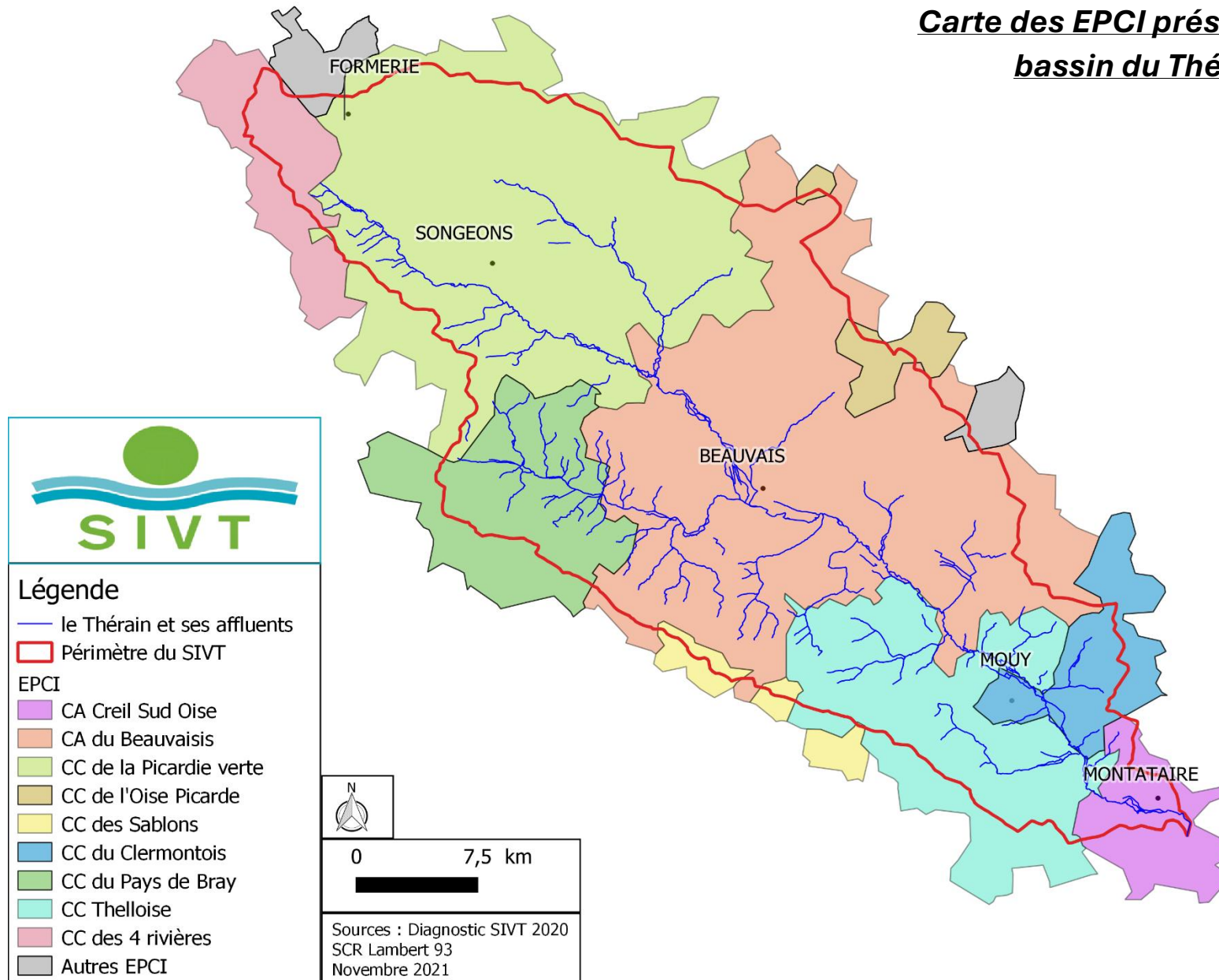
- ✚ **Dénomination** : Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT)
- ✚ **Date de création** : le 25 février 1963, statuts modifiés les 17 juin 2008 et 9 avril 2018, 19 décembre 2019, 15 mars 2022 et le 9 mars 2026.
- ✚ **Forme juridique** : Syndicat mixte fermé
- ✚ **Adresse du siège social** : 20 bis Avenue de la Libération
60510 Bresles.
- ✚ **Téléphone** : 03.44.02.10.55
- ✚ **Mail** : contact@sivt-therain.fr
- ✚ **Dénomination du Président** : M. VANDE BURIE Jean Louis, Président

✚ **Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents :**

Depuis la dernière modification statutaire, le SIVT est compétent sur l'intégralité du bassin versant. Ses membres sont les 9 EPCI à fiscalité propre du territoire :

- La Communauté d'agglomération du Beauvaisis
- La Communauté d'agglomération Creil Sud Oise
- La Communauté de communes de la Picardie verte
- La Communauté de communes Thelloise
- La Communauté de communes du Clermontois
- La Communauté de communes du Pays de Bray
- La Communauté de communes Oise Picarde
- La Communauté de communes des Sablons
- La Communauté de communes des 4 rivières

**Carte des EPCI présents sur le
bassin du Thérain**





Compétences du syndicat :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (ci-après GEMAPI) sur le bassin versant du Thérain conformément aux dispositions 1°, 2°, 5°) et 8°) de l'article L. 211-7-I du Code de l'environnement.

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

De plus, le syndicat est également compétent à la carte sur les dispositions 4°) 11°) et 12°) du L221-7 du CE qui regroupe les missions de :

11°) La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

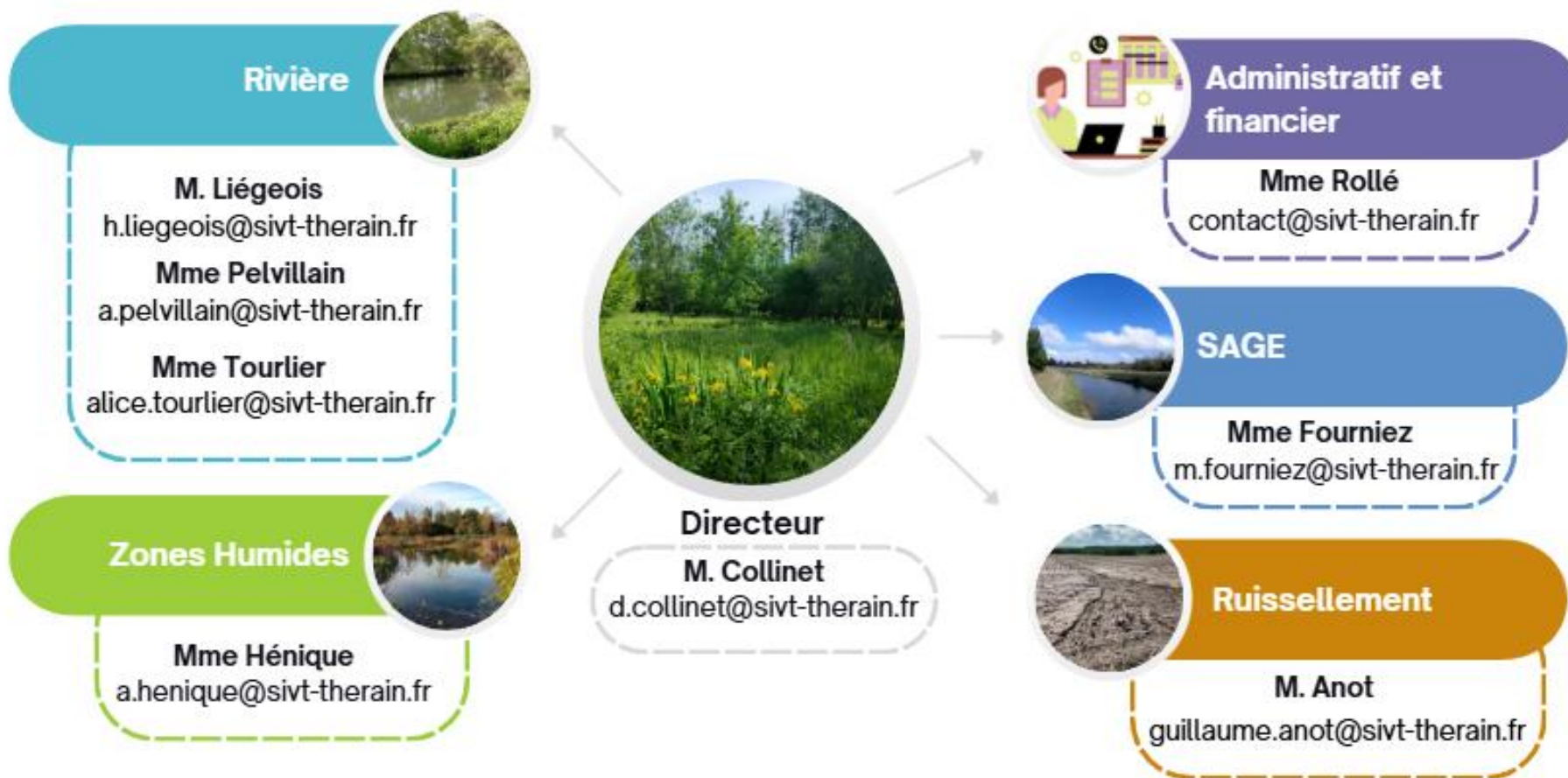
12°) L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

4°) la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols



Equipe du syndicat :

Organigramme du SIVT



Présentation du réseau hydrographique du Thérain :

Le Thérain prend sa source à Grumesnil (76) à 175m d'altitude et conflue à Saint Leu d'Esserent dans la rivière Oise, à 26m d'altitude, après un parcours de 96km.

Le Thérain possède 19 affluents en rive droite et 15 affluents en rive gauche. Les plus importants sont l'Avelon, le petit Thérain ou encore le ruisseau du Sillet.

Le réseau hydrographique du Thérain est de 565 km. L'ensemble des cours d'eau sont non domaniaux, classé en 1ère catégorie piscicole (sauf 800m du Thérain en amont de sa confluence avec l'Oise).

Le profil en long de ce cours d'eau, qui présente une pente moyenne de 1,6 ‰, peut être découpé en trois secteurs :

- Des sources à l'aval de Fontenay-Torcy (extrémité nord-ouest du bassin versant) où sa pente est d'environ 2,5 ‰ ;
- De Fontenay-Torcy à la confluence de l'Avelon, où sa pente chute à 1,75 ‰ ;
- De la confluence de l'Avelon à la confluence avec l'Oise où sa pente est faible (0,83 ‰)

Cet important réseau hydrographique est divisé en 6 sous bassins, le tableau 3 et figure 8 ci-dessous les localisent :

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	N ° carte
FRHR221	Le Thérain de sa source au confluent du petit Thérain	1
FRHR222	Le petit Thérain de sa source au confluent avec le Thérain	2
FRHR223	Le Thérain de sa confluence avec le petit Thérain au confluent de l'Avelon	3
FRHR224	L'Avelon de sa source au confluent du Thérain	4
FRHR225	Le Thérain du confluent de l'Avelon au confluent du Sillet	5
FRHR225	Le Thérain du confluent du Sillet au confluent de l'Oise	6

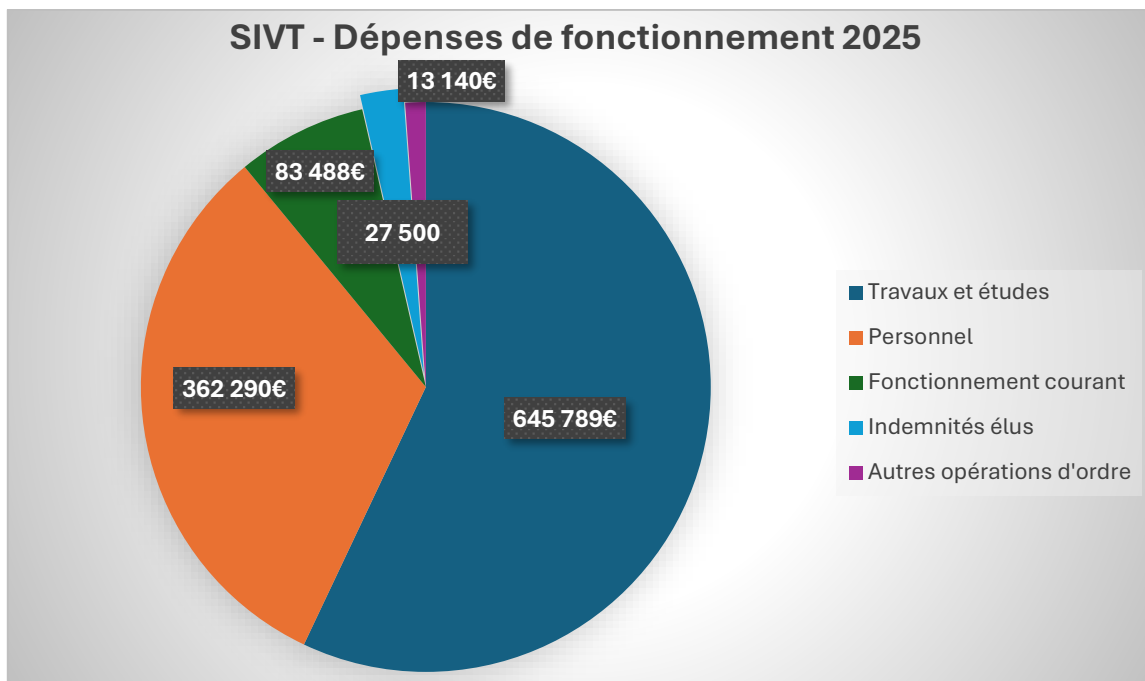


Bilan financier 2025 :

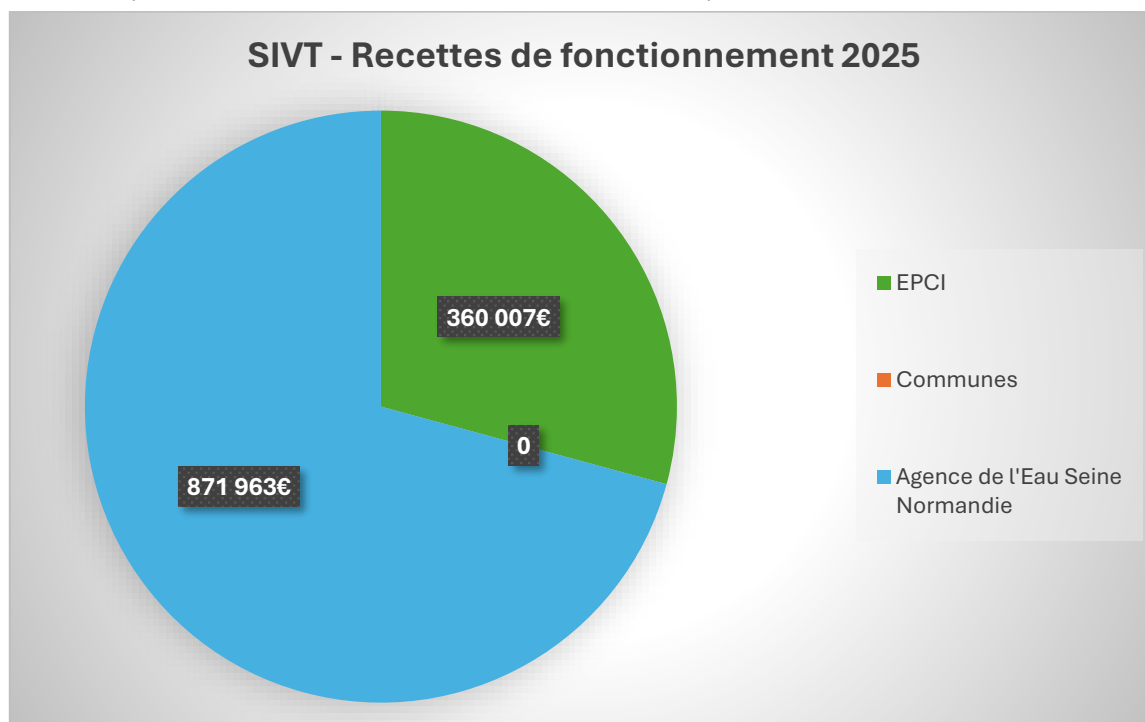


Section de fonctionnement :

Sur l'année, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 132 207€** et les recettes à **1 232 652€** occasionnant un résultat positif de **97 445€** sur l'exercice 2025.



Le graphique ci-dessous présente les recettes de fonctionnement du SIVT. Comme chaque année, une part importante des subventions obtenues provient de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (70% des recettes de fonctionnement en 2025).



Actions rivières :

Les actions présentées ci-dessous sont celles mises en œuvre principalement permettant au SIVT de répondre aux attentes de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Ces actions doivent permettre d'améliorer l'état global des cours d'eau tout en prévenant le risque inondation.

1. Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration :

L'accompagnement des élus locaux et des propriétaires riverains de cours d'eau est une action quotidienne. Les techniciens apportent l'ensemble des prescriptions à prendre en compte en amont du lancement de divers projets sur des cours d'eau et ou zones humides.

2. Mise en œuvre des actions du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :

a. Etudes de restauration de la continuité écologique :

En juillet 2025, une étude de faisabilité a été engagée en vue de la restauration de la continuité écologique du Thérain au niveau du Moulin du Clos Guidon à Vrocourt.



Actuellement au stade de l'avant-projet (AVP), cette étude a permis d'identifier plusieurs solutions techniques. Les propriétaires disposent désormais de ces propositions et poursuivent leur réflexion quant aux suites à donner au projet.

b. Travaux de restauration de la continuité écologique :



Ouvrages de l'usine GE Plastics de Villers Saint Sépulcre :

Des travaux de restauration de la continuité écologique ont été engagés au niveau des vannages de l'usine de Villers Saint Sépulcre.

La présence d'un complexe de trois ouvrages constitue un obstacle majeur à la continuité écologique du cours d'eau, impactant la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire.

Afin de répondre à cette problématique, le choix s'est porté sur la création d'un bras de contournement afin d'assurer une meilleure continuité écologique du cours d'eau.

Les visuels ci-dessous illustrent l'état des lieux du site et les différentes étapes du chantier.



Site avant travaux :



TRAVAUX RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES MOULINS DE L'USINE DE VILLERS SAINT SÉPULCRE

COMMUNES DE VILLERS SAINT SÉPULCRE ET BAILLEUL SUR THÉRAIN



OUVRAGE PRINCIPAL



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES MOULINS DE L'USINE DE VILLERS SAINT SÉPULCRE - RIVIÈRE LE THÉRAIN - COMMUNES DE VILLERS SAINT SÉPULCRE ET BAILLEUL SUR THÉRAIN



OUVRAGE DE DÉCHARGE N°1



OUVRAGE DE DÉCHARGE N°2



Travaux forestiers :

Afin de respecter les périodes de nidification, les travaux de déboisement des emprises du chantier ont débuté en février 2025.

L'ensemble du bois issu des coupes a été stocké sur site avant d'être valorisé en plaquettes.



- ▶ DÉBOISEMENT DES EMPRISES DU CHANTIER
- ▶ VALORISATION DES RÉMANENTS EN PLAQUETTES



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES MOULINS DE L'USINE DE VILLERS SAINT SÉPULCRE - RIVIERE LE THERAIN - COMMUNES DE VILLERS SAINT SÉPULCRE ET BAILLEUL SUR THERAIN

FÉVRIER 2025



Travaux de terrassement :

L'entreprise a engagé les travaux de terrassement des 160ml du nouveau lit de cours d'eau, représentant un volume de déblais de plus de 7 000 m³.



AVRIL - MAI
2025

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES MOULINS DE L'USINE DE VILLERS SAINT SÉPULCRE - RIVIERE LE THERAIN - COMMUNES DE VILLERS SAINT SÉPULCRE ET BAILLEUL SUR THERAIN



Terrassement du nouveau lit :

- ▶ LINÉAIRE : 160 M
- ▶ VOLUME : 7 000 M³



Afin d'optimiser la méthodologie d'intervention et de sécuriser les opérations, le linéaire a été sectorisé en casier successifs. Ce phasage a permis de faciliter la mise hors d'eau et la vidange progressive des zones à terrasser, garantissant une meilleure maîtrise des terrassements.



Travaux de création du fond du lit :

Les travaux d'aménagement du nouveau lit ont porté sur la constitution d'un matelas alluvial à partir de matériaux d'origine locale, composé de silex de plaine et de blocs issus de carrières situées à proximité du site.

Trois radiers de contrôle ont été mis en place afin d'assurer la stabilisation altimétrique du nouveau lit et de limiter le risque d'érosion régressive.

Ces aménagements ont nécessité l'apport d'environ 1 500 m³ de matériaux.

La mise en eau progressive du nouveau bras a été réalisée le 1^{er} juillet 2025.





Bilan et travaux à venir :



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES MOULINS
DE L'USINE DE VILLERS SAINT SEPULCRE - RIVIÈRE LE THÉRAIN - COMMUNES DE
VILLERS SAINT SEPULCRE ET BAILLEUL SUR THÉRAIN



- ▶ CONTINUITÉ PISCICOLE ET SÉDIMENTAIRE RÉTABLIE
- ▶ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BIEF AMONT EN 2026

Montant des travaux
259 797,00 € TTC
Financement
90 % : Agence de l'Eau Seine Normandie
10 % : FEDER
Entreprise
DACUINA ET FILS
60300 MONTLOGNON

Les travaux d'ajustement et de remise en état se sont poursuivis jusqu'au 25 juillet 2025. Une nouvelle phase d'intervention est programmée en septembre 2026, avec des travaux d'aménagement du bief en amont.

L'année écoulée permettra au cours d'eau de s'ajuster seul, la baisse du niveau d'eau a favorisé la formation de banquettes en tirant l'accumulation de vase sur le bief.

Dans ce contexte, il est donc prévu de réutiliser les terres issues du terrassement afin de resserrer le lit mineur et de conforter les banquettes existantes.

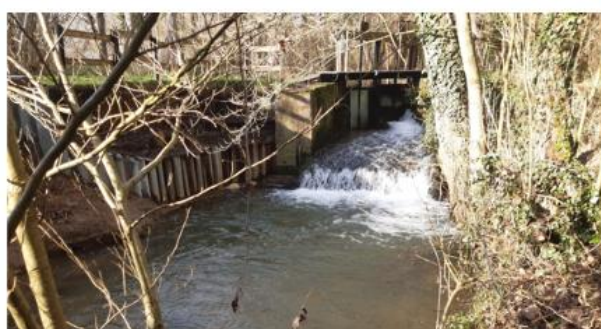


Seuil du moulin de Blacourt :

Les travaux réalisés sur le moulin de la Boissière à Blacourt s'inscrivent dans une démarche de rétablissement de la continuité écologique sur la rivière de l'Avelon.



TRAVAUX DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE COMMUNE DE BLACOURT



"MOULIN DE LA BOISSIÈRE"

TRAVAUX EN COURS

Les travaux engagés ont consisté à araser le radier de l'ouvrage sur le bras principal et d'aménager un bras en berge droite afin de maintenir une alimentation en eau devant l'habitation des propriétaires, un partage de débit avait été fixé à 70% dans le bras principal et 30% dans le bras du moulin.

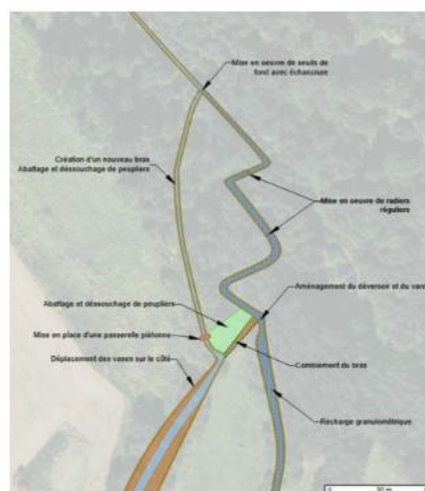


TRAVAUX DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA RIVIÈRE DE
L'AVELON - MOULIN DE LA BOISSIÈRE - COMMUNE DE BLACOURT

ÉTAT DES LIEUX

PROBLÉMATIQUES

- INFRANCHISSABILITÉ PISCICOLE
- BIEF DU MOULIN : MONOTONE ET ENVASÉ
- ABSENCE D'ÉCOSYSTÈME AQUATIQUE
- RISQUE INONDATION



Comme pour les travaux présentés ci-dessus, plusieurs phases se sont succédées.

Dans un premier temps, les travaux ont débuté par des interventions forestières, comprenant le débroussaillage, le recépage, l'abattage et le dessouchage des arbres situés dans l'emprise du chantier.

Cette phase a été suivie par la création d'un nouveau bras de rivière sur un linéaire de 152 mètres, permettant de maintenir l'alimentation du bief. Le nouveau lit a ensuite fait l'objet d'une recharge de fond afin de recréer un matelas alluvial fonctionnel.



Afin d'assurer la bonne répartition des débits au module, deux seuils de répartition en enrochement liaisonné ont été aménagés au niveau de la déflue. Ces ouvrages permettent d'orienter 70 % du débit vers le bras principal et 30 % vers le bras secondaire.

Sur le bras principal, les interventions ont porté sur l'aménagement du déversoir et du système de vannage, avec la dépose des vannes et des crémaillères existantes, ainsi que la réalisation d'une échancrure dans le radier maçonné de l'ouvrage.

Une recharge granulométrique du fond du lit a également été réalisée sur l'ensemble du linéaire compris entre le vannage et l'aval du bras, soit environ 370 mètres linéaires, dans le but de récupérer la hauteur de chute.



Des aménagements complémentaires ont également été réalisés sur le site, comprenant la mise en place d'une passerelle, l'installation de clôtures, la création d'une noue destinée à la gestion des eaux en cas de forte pluviométrie, ainsi que l'aménagement de banquettes visant à resserrer le bief en aval, au droit du secteur habité.

c. *Travaux de restauration des cours d'eau :*

Les travaux de restauration menés sur la rivière du Petit Thérain à Saint Omer en Chaussée ont permis de répondre à plusieurs problématiques affectant ce cours d'eau, notamment l'absence d'écoulement dans un bras secondaire, le manque d'habitats aquatiques et l'altération paysagère du Petit Thérain.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN

COMMUNE DE SAINT OMER
EN CHAUSSEE



ETAT DES LIEUX

PROBLÉMATIQUES

- ▶ ABSENCE D'ÉCOULEMENT SUR LE BRAS ANNEXE DU PETIT THERAIN
- ▶ MANQUE D'HABITATS AQUATIQUES
- ▶ ASSOMBRISSEMENT DU COURS D'EAU
- ▶ RISQUE D'ENCOMBRES
- ▶ MAUVAISE STABILITÉ DES BERGES
- ▶ AMOINDRISSEMENT DE LA VALEUR PAYSAGÈRE

Un dégagement superficiel de la végétation a été réalisé dans le bras secondaire afin de permettre à l'eau de circuler à nouveau sur la partie centrale du ruisseau. En parallèle, la prise d'eau a été réorientée pour garantir une alimentation en eau suffisante et régulière, condition indispensable au bon fonctionnement écologique de celui-ci.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE
SAINT OMER EN CHAUSSEE



AMENAGEMENT DE L'ENTRÉE HYDRAULIQUE

Une sélection végétale a été réalisée afin de supprimer les arbres morts ou menaçants et de rétablir la visibilité du cours d'eau depuis le pont, contribuant ainsi à la sécurité du site et à une meilleure mise en valeur du paysage.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE SAINT OMER EN CHAUSSEE



AVANT



APRÈS



Pour diversifier les écoulements et favoriser une meilleure oxygénation de l'eau, des blocs ont été disposés dans le lit de la rivière. Ces aménagements contribuent également à la création d'habitats et de zones de refuge pour la faune aquatique.



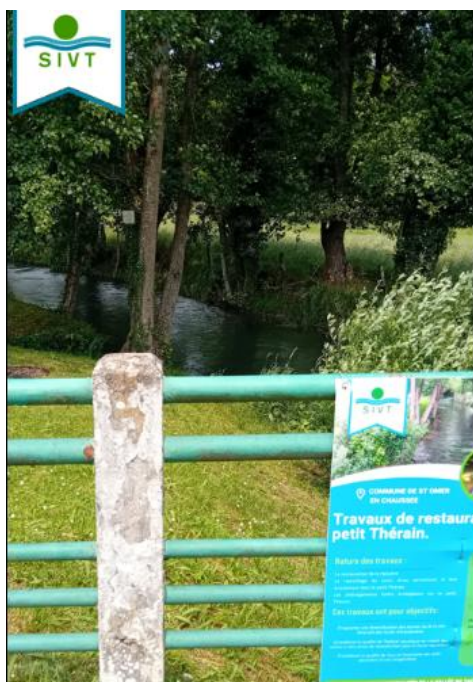
TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE SAINT OMER EN CHAUSSEE



► MISE EN PLACE DE BLOCS POUR DIVERSIFIER LE LIT, VARIER LES FACIÈS D'ÉCOULEMENT ET PROTÉGER LES BERGES



Les actions réalisées ont visé à rétablir une circulation naturelle de l'eau et à diversifier les milieux favorables à la faune et la flore.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE SAINT OMER EN CHAUSSEE

INTÉRÊTS DES TRAVAUX

- ▶ RÉTABLISSEMENT DE LA CIRCULATION DE L'EAU DANS L'ANNEXE HYDRAULIQUE
- ▶ RESTAURATION DES FONCTIONALITÉS DU COURS D'EAU
 - AUGMENTATION DES HABITATS PISCICOLE
 - DIVERSIFICATION DES ÉCOUEMENTS
 - OXYGÉNATION DE L'EAU
 - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU
 - AUTO-ÉPURATION
- ▶ VALORISATION PAYSAGÈRE

	Montant des travaux
	11 160,00 € TTC
	Financement
	80 % - Agence de l'Eau Seine Normandie
	20 % - Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain
	Entreprise
	Nature et Paysage
	60800 FEIGNEUX

Grâce à ces aménagements, le Petit Thérain retrouve progressivement un fonctionnement naturel, un cadre paysager plus agréable et un meilleur équilibre écologique.

Une seconde action de restauration du lit du petit Thérain a été menée sur la commune de Milly sur Thérain. Les travaux ont permis de rétablir le bon fonctionnement écologique du cours d'eau grâce au démantèlement partiel d'un seuil de fond, favorisant ainsi la libre circulation des poissons et l'accès aux différents habitats nécessaires à leur cycle de vie.

Les illustrations ci-dessous présentent les étapes des travaux.



Travaux d'aménagement du seuil :
► SUPPRESSION PARTIELLE DU RADIER

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA
RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE MILLY SUR THÉRAIN
JUIN 2025



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA
RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE MILLY SUR THÉRAIN



AVANT



APRÈS

Ces actions ont également porté sur la restauration de la dynamique des écoulements du ru de la Pâtur, notamment par le rétrécissement du lit d'étiage, accompagné d'un apport de cailloux sous forme de banquettes, ainsi que sur l'aménagement des berges, avec un adoucissement ponctuel de la berge gauche par le terrassement du merlon de curage et une stabilisation de la berge droite le long de la voirie par la création de banquettes végétalisées.

En complément des opérations de restauration, une mare biologique a été creusée dans la prairie et des aménagements agricoles, tels que des clôtures et des abreuvoirs, ont été mis en place afin d'empêcher le bétail d'accéder directement à la rivière.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA RIVIÈRE LE PETIT THÉRAIN - COMMUNE DE MILLY SUR THÉRAIN



Travaux associés :

- MISE EN PLACE DE CLÔTURES / ABREUVOIRS / MARES
- RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU RU DE LA PÂTURE



	Montant des travaux
	100 000 € TTC
	Financement
	80 % : Agence de l'Eau Seine Normandie
	20 % : Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain
	Entreprise
	MG Nature

d. Travaux de restauration de la ripisylve de l'Avelon :

L'entretien de la rivière Avelon, sur un linéaire de 12km a été réalisé en novembre et décembre 2025



REPRISE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE SUR L'AVELON



AUTOMNE 2025

SECTEUR SAINT PAUL À BEAUVAIS

Ces travaux font suite à des opérations engagées en 2024 mais qui n'ont pas pu être finalisées en raison des intempéries.

Sur ce tronçon, la végétation situées aux abords des ponts a été traitée, les arbres dépérissant ou présentant un risque de chute ont été abattus et les encombres ont été retirés, permettant ainsi la libération des écoulements.

3. Suivi écologique sur les cours d'eau

a. Pêches électriques :

Au cours de l'année, plusieurs pêches électriques ont été menées avec la FDAAPPMA 60. Ces pêches électriques interviennent soit dans un objectif de connaissance ou de suivi d'une station avant / après travaux.



PÊCHES ÉLECTRIQUES



Inventaires piscicoles réalisés à :

- ▶ VROCOURT
- ▶ SAINT OMER EN CHAUSSÉE
- ▶ HERMES



Vues de quelques espèces ...



Comme chaque année, les écoles du territoire ont sollicité le SIVT pour emmener les enfants au bord de l'eau.

Ces nombreuses animations ont permis à près de 600 élèves de différents niveaux scolaires, de découvrir la rivière, son environnement ainsi que la faune et la flore qui s'y développe.

4. Accueil de stagiaires

En 2025, le SIVT a pu accueillir 3 stagiaires :

- Antonin en 1^{ère} GMNF, durant 5 semaines.
- Jade en 1^{ère} année de BTS GPN, durant 4 semaines.

- Lilian en STAV, durant 2 semaines.
- Eloi en 3^{ème}, stage découverte d'une semaine
- Victor en 2nd, stage découverte d'une semaine

Ces périodes de stage ont permis aux élèves de découvrir concrètement les missions du syndicat tout en participant aux actions menées sur le terrain.

Actions zones humides :

1. Restauration de zones humides et entretien de la végétation :

En 2025, 5 zones humides ont été restaurées dans le bassin versant du Thérain, sur les communes suivantes : Laversines (60510), Mouy (60250), Saint Paul (60650), Saint-Léger-en-Bray (60155) et Villers-Saint-Sépulcre (60134).

La restauration de la zone humide de Laversines fut l'occasion de reprendre une ancienne peupleraie abattue par la commune, d'y créer des mares et des zones d'étrépage, ainsi qu'un chemin avec des copeaux issus des peupliers. Cette zone est connectée à la première partie de zone humide restaurée en 2024.



La restauration du Marais de Coincourt, à Mouy, a permis de maintenir le marais ouvert. L'arrachage des jeunes ligneux a freiné sa fermeture, et les fossés drainants partiellement bouchés permettront de garder l'eau dans le marais. Deux noues ont également été créées pour faire rentrer l'eau des fossés de la départementale adjacente dans la zone humide, et limiter la montée de niveau d'eau du cours d'eau confluent.

Cette restauration a fait l'objet d'un passage dans le reportage de Sur le Front de Hugo Clément.



La commune de Saint Paul a sollicité le SIVT pour ouvrir un bout de marais communal au public. Longeant la rivière de l'Avelon, le SIVT en a profité pour rouvrir des brèches sur les berges afin de reconnecter la zone humide à la rivière et retrouver son rôle de zone d'expansion de crues. Des arbres ont été abattus, des zones d'étrépage et une mare ont été créées et des fossés drainants ont été partiellement rebouchés.



La zone humide de Saint-Léger-en-Bray a été restaurée afin de regagner une biodiversité plus variée tout en permettant le freinage du ruissellement. Des mares et des zones d'étrépages ont été créées, et des arbres ont été plantés.



Le Marais de Hez, sur la commune de Villers-Saint-Sépulcre, avait été repoussé en 2025 faut d'accessibilité. 2025 fut donc l'occasion pour rouvrir le milieu (ancienne peupleraie exploitée, sans gestion) tout en laissant quelques zones intactes, de créer plusieurs mares et zones d'étrépage, et de rajeunir une roselière.



2. Valorisation pédagogique des zones humides

Les zones humides restaurées en 2025, Saint Paul et Saint-Léger-en-Bray, ont pu bénéficier de l'installation de panneaux pédagogiques. Le modèle des autres zones humides restaurées a été repris, présentant la mare, la rivière adjacente et sa ripisylve, les milieux humides et les différentes essences plantées sur site. Un nouveau panneau sur la faune et la flore de zone humide a été créé à l'occasion.

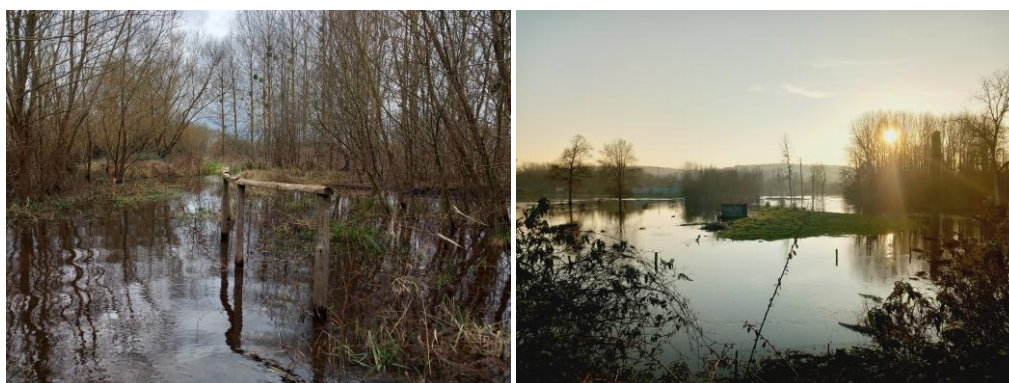
Ces panneaux ont été imprimés par l'imprimerie CGL alphagraph (60390 Auneuil), et installés par les entreprises Nature et Paysage (60800 Feigneux) et MG' Nature (76510 Saint-Vaast-d'Equieville). Les coûts finaux de cette valorisation s'élèvent à 4 064,40 € TTC et 4 185,60 € TTC.

De plus, la zone humide de Saint Paul a été pourvue d'un platelage en bois permettant au public de traverser une zone fréquemment inondée. Le platelage, mis en place par MG Nature, a coûté 35 949,36 € TTC (en date de novembre 2025). Il sera terminé dès que le sol sera praticable au printemps 2026.



3. Suivi hydrologique, faunistique et floristique des zones humides restaurées

L'année 2025 a commencé avec de fortes crues, fin janvier. Le suivi des zones humides a permis de délimiter les zones d'expansion des crues et de se rendre compte de la capacité de stockage des zones humides du bassin versant du Thérain.



Le suivi des piézomètres installés a également permis d'observer une baisse des niveaux d'eau de surface dès mars-avril 2025, liée au manque de pluie ressenti durant l'année 2025.



Le suivi des amphibiens s'est poursuivi cette année pour les mares créées en 2022 (Protocole POPAmphibien), permettant de retrouver les mêmes espèces qu'en 2024 : grenouilles brunes, grenouilles vertes, tritons palmés à tout stade (sauf le triton crêté à Bailleul sur Thérain). Sur chaque mare, un protocole Rainette verte a également mis en place (sans résultat).

Une prospection opportuniste de salamandres tachetées a également été réalisée en novembre (Protocole POPAmphibien Spécifique « Salamandre » (phase terrestre)), afin d'alimenter la base de données Clic Nat (sans résultat). La recherche de larves de salamandre s'est également produite lors des prospections des mares.

Avec l'association Picardie Nature, le SIVT a participé à des suivis « Rainette verte » ayant lieu entre avril et juin 2025 dans le cadre de l'ABC de la Picardie Verte.



En complément, des suivis POPAmphibien ont aussi été réalisés en CC du Pays de Bray avec la Fédération de chasse de l'Oise.

Actions de lutte contre l'érosion par ruissellement :

L'année 2025 confirme l'importance de rester vigilant face au ruissellement à l'échelle de notre bassin versant. Malgré un contexte météorologique globalement plus sec, les techniciens du SIVT ont maintenu des sorties de terrain afin d'identifier et d'anticiper les zones potentiellement sensibles au ruissellement.



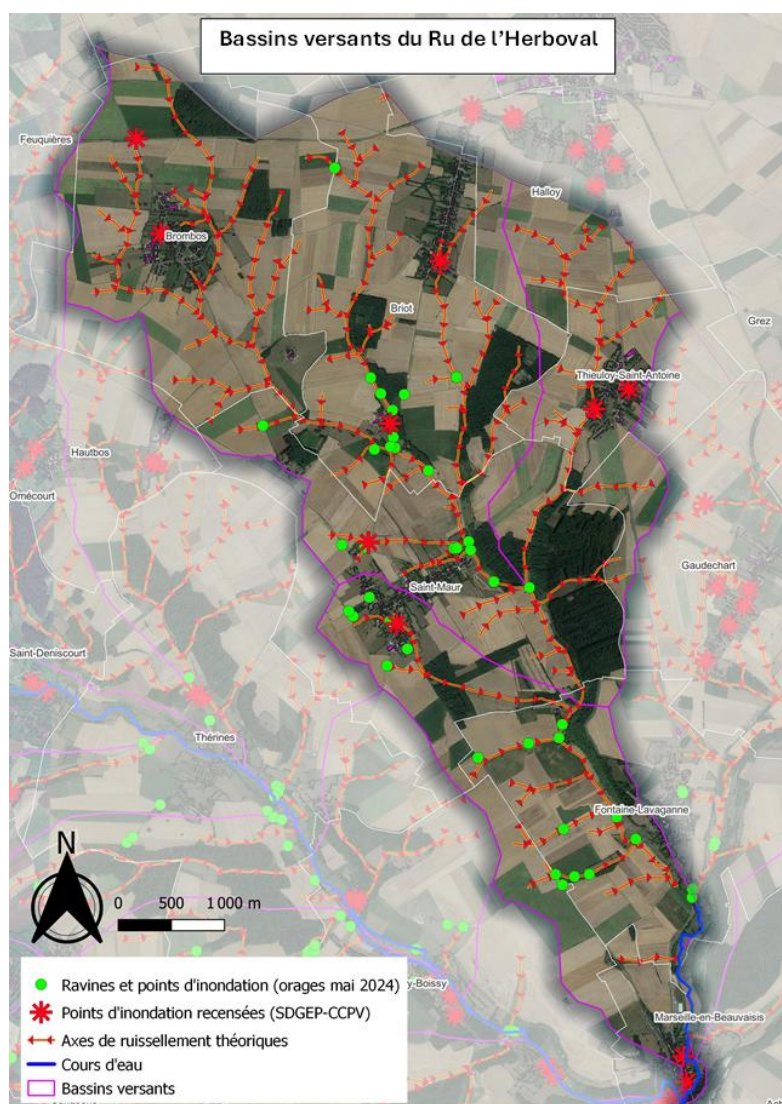
En quelques chiffres :

Année peu pluvieuse, avec environ 638 mm cumulés entre janvier et décembre aux alentours de Beauvais, contre une moyenne annuelle comprise entre 660 et 670 mm.

À titre de comparaison, l'année 2024, très pluvieuse, a enregistré 850 mm cumulés entre janvier et novembre (source : Météo-France).

1. Lancement d'une étude de bassin versant menée avec le bureau d'études SOGETI :

En réponse à l'année 2024 particulièrement pluvieuse, le SIVT a commandité, pour les quatre années à venir, des études de conception de travaux auprès de SOGETI Ingénierie (2024–2028). La première porte sur le bassin versant du ru de l'Herboval, d'une superficie de 2 500 ha. Au total, 10 communes sont dans le périmètre de celle-ci à savoir, Briot, Brombos, Fontaine-Lavaganne, Gaudechart, Halloy, Hautbos, Marseille-en-Beauvaisis, Roy-Boissy, Saint-Maur et Thieuloy-Saint-Antoine.



Les élus des communes ont été rencontrés en octobre afin de lancer cette étude, étape indispensable pour obtenir les coordonnées des exploitants agricoles du bassin versant et recueillir des informations sur les derniers événements qui ont touchés les communes.

En novembre 2025, les exploitants agricoles ont à leur tour été contactés. Au total, près de 45 agriculteurs sont concernés par cette étude. Cette étape a permis de leur présenter les objectifs de l'étude, mais également d'affiner la connaissance du terrain et des axes de ruissellement sur chaque parcelle.

En décembre 2025, la troisième phase a été lancée afin de parcourir à pied les axes de ruissellement afin de proposer des aménagements adaptés aux exploitants agricoles lors de la restitution de l'étude prévue en mars 2026.

2. Mise en œuvre des premiers travaux :

Trois sites ont fait l'objet de travaux pour un total de 8 km d'axes de ruissellement traités grâce à des aménagements d'hydraulique douce :

- Plantation de 630 ml de haies
- Reprise de 425 ml de fossés
- Mise en place de 12 redents
- Pose de 7 gabions
- Réalisation de 7 saignées
- Création de 380 ml de talus busés
- Plantation de 200 m² de bosquet

Les premières actions inscrites concernent des projets négociés directement avec les exploitants agricoles en Picardie Verte, ainsi que ceux découlant de l'étude menée par la Chambre d'Agriculture en Pays de Bray.

a. Fin des travaux engagés sur le bassin versant d'Hémécourt (commune d'Escames)

Les travaux ont été initiés en fin d'année 2024 avec la création des 120 ml de haies sur talus et la réhabilitation de la mare.

Les travaux ont été achevés en juillet 2025 avec la mise en place des 7 gabions dans les ravins boisés, la réalisation des 7 saignées et la reprise des 105 ml de fossés. Ces aménagements ont permis de canaliser près de 2 700 m d'axes de ruissellement.



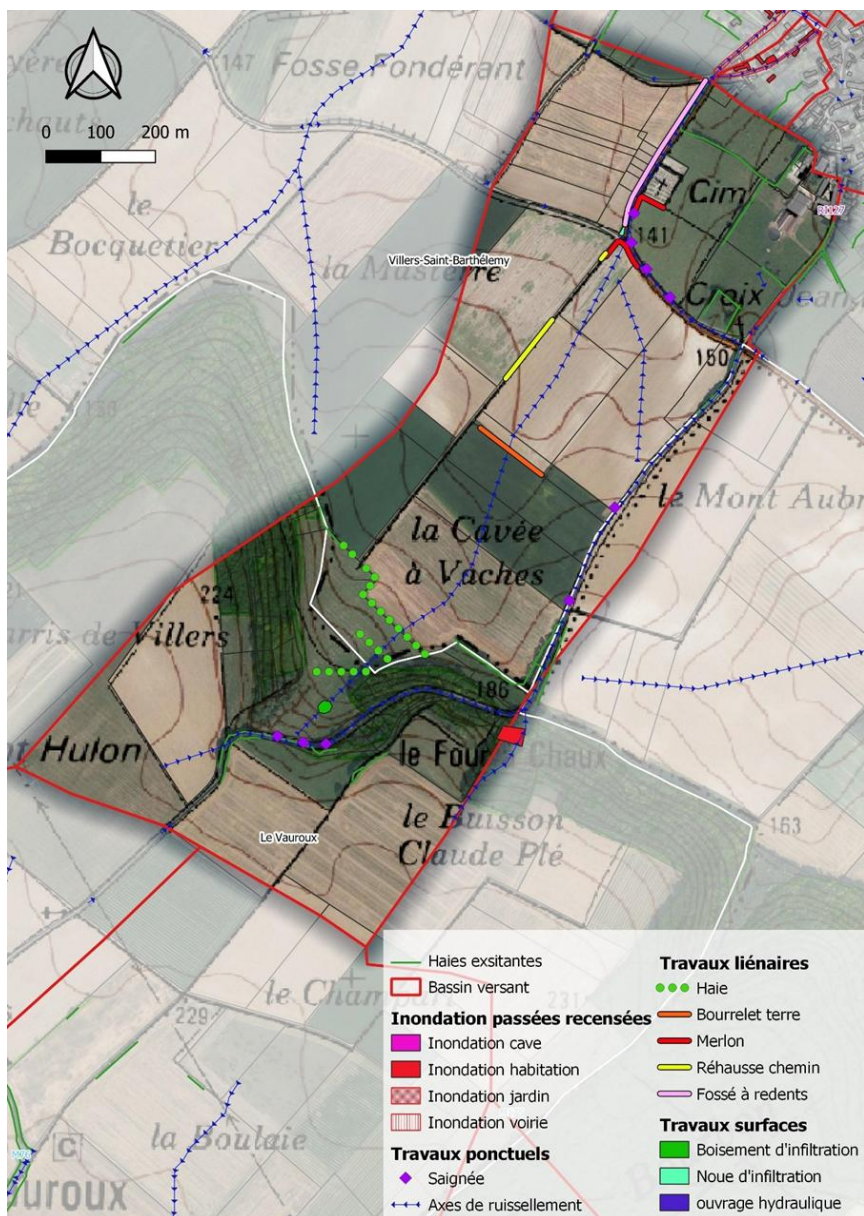
Les travaux d'un cout de 42 000€ TTC ont bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de 80%. Le reste du cout des travaux a été porté par le SIVT.

b. Bassin versant de la Cavée à Vaches (Villers-Saint-Barthélemy)

Des travaux d'hydraulique douce ont été initiés sur la commune de Villers-Saint-Barthélemy, dans le Pays de Bray.

Le bassin versant de la Cavée aux Vaches (d'une superficie de 97 ha est situé sur les communes de Villers-Saint-Barthélemy et de Le Vauroux.

Le projet d'aménagement arrêté avec les propriétaires est présenté page suivante.



Au cours des orages de printemps, un ruissellement concentré se forme en amont du bassin versant, dans les parcelles agricoles. Les eaux se chargent en sédiments et traversent le village, occasionnant des dégâts. Les eaux captées par les réseaux d'eaux pluviales sont ensuite transportées vers les cours d'eau et occasionnent une dégradation des fonds de lit.

La première partie des travaux s'est achevée fin octobre 2025 avec la réalisation des 100 ml de talus, permettant la fermeture de deux coins de parcelle, la reprise des 320 ml de fossé, la mise en place de 5 redents, ainsi que la création d'une noue d'infiltration de 80 m² et la réalisation des 8 saignées.



La prochaine étape débutera en février 2026 avec la plantation des 460 ml de haies, soit trois haies implantées en amont des précédents aménagements. À cela s'ajoutera la plantation d'un boisement d'infiltration de 200 m², permettant de réduire les flux hydro sédimentaires plus en amont.

Plan de financement

19 380,00 € TTC

- 15 504,00 € (80 %)
- 3 876,00 € (20 %)



c. Action sur la commune de Gaudechart :

Cette année a également permis de finaliser les travaux initiés sur la commune de Gaudechart. Dans la continuité des aménagements réalisés en 2023, ce projet avait pour objectif de remplacer des dispositifs temporaires (redents et talus) réalisés en bottes de paille, devenus vieillissants, par un ouvrage en terre – pierre plus durable.



Ainsi, les 120 ml de fossé existants ont pu être entretenus par un léger reprofilage. La terre issue de ce fossé a été réutilisée afin de créer un talus de 70 ml. Par ailleurs, cinq redents, composés d'un mélange d'argile, ont été installés dans le fossé afin de remplacer les bottes de paille. Enfin, 50 ml de haies simples ont été plantés en aval des précédents aménagements avec la participation des enfants de l'école de Gaudechart, de la grande section au CE1. Cette action a permis de sensibiliser ce jeune public à l'importance des haies, tant pour la biodiversité que pour la gestion des eaux pluviales.



Animations

Au cours de l'année, de nombreuses animations ont eu lieu sur toutes les thématiques présentées dans ce rapport.



Dans le cadre scolaire :



ANIMATIONS 2025

Animations auprès des scolaires des écoles de :

- MONTATAIRE : 9 CLASSES
- BEAUVAIS : 2 CLASSES
- CIRES LES MELLO : 2 CLASSES
- ROCHY-CONDÉ : 5 CLASSES
- PONCHON : 2 CLASSES
- CRÈVECOEUR LE GRAND (COLLÈGE) : 2 CLASSES
- HERMES : 1 CLASSE
- SONGEONS : 2 CLASSES
- MARSEILLE EN BEAUVAISIS : 5 CLASSES



30 ANIMATIONS POUR ENVIRON 600 ÉLÈVES !!



Dans le cadre de journées thématiques pour tous publics :



ANIMATIONS 2025

Autres animations :

- JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ À MONTATAIRE
- FORUM DES MFR
- VISITE DES CHANTIERS AVEC L'INSTITUT LASSALLE
- FESTIVAL DE LA PICARDIE VERTE À SONGEONS



Le 8 juin 2025, la fête communale de l'Art'bre a permis au SIVT de tenir un stand, montrant la biodiversité à un large public et expliquant l'intérêt des travaux ayant eu lieu en fin 2024 sur le site. Plus de 200 personnes sont venues à la fête.



Montataire organise chaque année une semaine de découverte et d'activité pour le club sénior de la commune. Appelée « Semaine bleue », le SIVT s'est vu invité à réaliser une animation le 6 octobre autour des zones humides restaurées en 2024 dans le Parc du Prieuré.

La commune de Laversines a sollicité le SIVT pour avoir des conseils sur l'entretien de sa zone humide (travaux 2024). Un tour sur la flore de zone humide a ainsi été effectué en juin.



Lors des travaux de Saint Léger en Bray, les enfants de la commune sont venus planter les arbres avec le SIVT et l'entreprise, avec des explications sur les travaux et la biodiversité dans les mares.



Contrat de Territoire et SAGE

1. Contrat Territorial du bassin du Thérain 2026 /2032 :

Dans le cadre de son 12^e programme d'intervention Eau, Climat et Biodiversité (2025-2030), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie propose aux acteurs territoriaux de se mobiliser autour d'un programme d'actions territorialisées, identifiées comme nécessaires à la sobriété en eau, la préservation des ressources en eau potable, la reconquête des milieux, la biodiversité associée et l'adaptation au changement climatique.

Ce contrat est un outil de programmation pluriannuelle qui engage les parties sur les enjeux eau de leur territoire en cohérence avec les autres politiques publiques du territoire.

Les maîtres d'ouvrage signataires s'engagent à mettre en œuvre les actions inscrites au présent contrat et identifiées comme prioritaires, dont au moins un atelier participatif à destination de groupes d'acteurs importants au regard des enjeux du contrat

La rédaction de l'ensemble des pièces de ce contrat a été menée sur l'ensemble de l'année, mettant en avant 4 enjeux sur notre territoire.

Enjeu 1 : Reconquête du bon état des masses d'eau superficielles

Enjeu 2 : Valorisation et mise en œuvre de synergies de restauration de zones humides

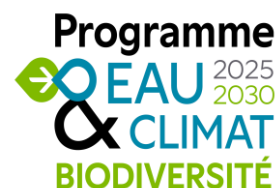
Enjeu 3 : Mise en œuvre de programmes d'actions de lutte contre l'érosion par ruissellement

Enjeu 4 : Amélioration des connaissances sur les milieux et communication

Un programme d'actions a été construit pour répondre aux quatre objectifs listés ci-dessus.

La contractualisation du contrat entre l'ensemble des acteurs (logo ci-dessous) interviendra en janvier 2026.

Acteurs du CT Thérain :





2. SAGE du Thérain :

L'étude de préfiguration du SAGE Thérain s'est poursuivie sur toute l'année 2025. La phase 1 de cette étude (état des lieux et diagnostic) avait pour but de collecter et synthétiser les données existantes tout en échangeant régulièrement avec les membres de la CLE.

Plusieurs journées ont été réalisées permettant aux élus, services des EPCI, usagers et services de l'Etat de mettre en avant les forces et faiblesses en rapports avec l'eau, les milieux aquatiques, les risques naturels.

Trois journées d'échanges thématiques sur les différentes pressions ont été organisées : une sur la qualité de l'eau, une seconde sur la quantité et les risques et une dernière sur les rivières et les zones humides.

Journée sur la quantité et les risques (07/05/2025)



La phase 2 sur les scénarios tendanciels et les stratégies à adopter dans le territoire sera lancée en septembre 2026, après les élections municipales.

En complément des journées thématiques ont permis d'illustrer les réflexions des différents ateliers. Ainsi, le 3 juin 2025, une sortie sur les zones humides de Mello a été faite pour les membres de la CLE. Ce fut l'occasion de montrer une zone humide restaurée 3 ans auparavant, l'évolution de la végétation (cariçaie, roselière, herbiers aquatiques...) ainsi que la faune des mares.



Journée ZH (03/06/2025)

Parallèlement à cette étude de préfiguration de SAGE, l'étude hydrogéologique initiée en juin 2024 dont l'objectif était d'estimer les volumes prélevables provisoires annuels a été finalisée.

Celle-ci s'est terminée le 24 avril 2025 et a coûté 47 820 €.

Cette étude apporte des éléments à la CLE du SAGE pour anticiper les usages de la ressource entre les acteurs du bassin.

Les données et les conclusions émises ont été transmises à la CD60 et à la DDT60 afin d'être reprise dans l'étude HMUC.

3. Labellisation du SIVT en EPAGE et lancement d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Thérain :

Enfin, les dossiers pour obtenir la labellisation EPAGE ainsi que l'autorisation de lancer un PAPI ont été déposés à la DRIEAT de l'Île de France.

Ces dossiers en cours d'instruction en 2025, devraient aboutir au second trimestre 2026.

Site net : www.sivt-therain.fr

Le Bassin Versant Le SIVT SAGE Thérain Nos missions Actualités Contact

LE BASSIN VERSANT
[EN SAVOIR PLUS...]

DÉCOUVRIR LE SIVT
[EN SAVOIR PLUS...]

LE SAGE THÉRAIN
[EN SAVOIR PLUS...]

SAGE
Gestion durable de la ressource en eau et conciliation des usages

RISQUES D'INONDATION
Sensibilisation, prévention, protection des populations et adaptation des territoires

MILIEUX AQUATIQUES
Restauration des rivières, préservation des zones humides et de la biodiversité

RUISSELLEMENT & ÉROSION
Lutte contre les phénomènes d'érosion par ruissellement

ACTUALITÉS

ANIMATION AVEC LES ÉTUDIANTS D'UNILASALL...
Les 6 mars et 13 avril 2026, les étudiants de 4^e année en Gestion des Ressources Naturelles dans les Agrosystèmes d'Uni-

ANIMATION AVEC LES CLASSES DE BTS GEME...
Une journée d'échanges autour des enjeux biologiques, hydrauliques et des projets de continuité écologique portés

RETOUR SUR LE FORUM D'AGRO-ÉCOLOGIE DES...
Le 26 mars 2026, les techniciens du SIVT ont participé au Forum d'agro-écologie organisé sur le site de la Maison Fami-

DEMI-JOURNÉE TERRAIN "L'EAU DANS L'INDUSTRIE"
La dernière demi-journée thématique du SAGE Thérain était consacrée à l'eau dans le secteur industriel

LE THÉRAIN DE TERRE EN EAU
LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE D'UN MILIEU

20bis Avenue de la Libération

60510 BRESLES.

Mail : contat@sivt-therain.fr